



Institut suisse de droit comparé  
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung  
Istituto svizzero di diritto comparato  
Swiss Institute of Comparative Law

# RAPPORT ANNUEL

## 2003



## TABLE DES MATIÈRES

En bref .....	3
<b>I. Les activités scientifiques de l'Institut .....</b>	<b>4</b>
1. Consultations .....	4
1.1. Avis établis à l'intention de la Confédération .....	5
1.2. Avis établis pour des autorités cantonales, des avocats et des particuliers .....	6
1.3. Avis établis pour des organisations internationales .....	6
2. Manifestations scientifiques .....	6
3. Recherche .....	8
4. Publications .....	9
<b>II. Bibliothèque .....</b>	<b>10</b>
1. Faits marquants .....	10
2. Acquisitions .....	11
3. Catalogage .....	12
4. Périodiques .....	13
5. Services au public: lecteurs, prêt interbibliothèques, fourniture de documents et service de références .....	14
6. Centre de documentation européenne .....	15
<b>III. Site WEB .....</b>	<b>16</b>
<b>IV. Relations extérieures, boursiers et séjours de recherche .....</b>	<b>17</b>
1. Relations avec les pays d'Europe centrale et orientale .....	17
2. Relations avec d'autres pays .....	17
3. Relations avec les Facultés de droit suisses .....	18
4. Relations avec diverses institutions .....	18
5. Boursiers .....	19
6. Séjours de recherche .....	19
<b>V. Conseil et Comité de l'Institut &amp; Département fédéral de justice et police .....</b>	<b>20</b>
1. Conseil .....	20
2. Comité .....	20
3. Département fédéral de justice et police .....	20
<b>VI. Personnel .....</b>	<b>21</b>
1. Direction .....	21
2. Collaborateurs scientifiques .....	21
3. Stagiaires .....	22
4. Commission du personnel .....	22
5. Egalité des chances .....	22
<b>VII. Finances et organisation .....</b>	<b>23</b>
1. Finances .....	23
2. Exploitation .....	23
3. Informatique .....	23
<b>Annexes .....</b>	<b>25</b>



# RAPPORT ANNUEL 2003

## EN BREF

L'année a été marquée par deux grandes manifestations scientifiques: un **colloque sur la réglementation des jeux en ligne** (dans le cadre du programme de recherche sur les casinos virtuels) et un **symposium sur la liberté de l'art et l'indépendance de l'artiste**. Ces deux manifestations sont emblématiques de l'évolution des colloques scientifiques: axé sur un sujet "niche" aux enjeux financiers considérables, le colloque sur les jeux en ligne fut un succès sans précédent tant sur le plan du nombre des entrées (près de deux cents) que sur le plan comptable (il a laissé un bénéfice d'une trentaine de milliers de francs). Le colloque sur la liberté de l'art quant à lui traitait d'une question certes d'actualité mais purement idéale; il fut un demi-échec: malgré des rapporteurs de qualité, le nombre des participants fut faible et la manifestation se solda par un déficit. La formule d'avenir semble être donc un colloque informatif et attractif pour financer un colloque de réflexion...

Le **départ à la retraite du directeur de l'Institut**, M. Pierre Widmer, fut célébré par deux événements. Tout d'abord un **colloque international sur le droit comparé de la responsabilité civile** organisé par le groupe dit de Tilburg, qui réunit d'éminents spécialistes européens en la matière; ensuite par la remise de **Mélanges en l'honneur de M. Pierre Widmer**: publié dans la collection de l'Institut, l'ouvrage *Gastronomie, alimentation et droit* – thématique originale qui rappelle que le récipiendaire n'est pas seulement un remarquable juriste mais aussi un cuisinier chevronné – rassemble de nombreuses contributions scientifiques de collaborateurs, visiteurs, boursiers et amis de l'Institut.

Alors qu'une tendance à la baisse des entrées à la bibliothèque se remarque par rapport à l'année passée, une **forte augmentation des visites du site Web** de l'Institut est à relever, plus spécialement des rubriques concernant la bibliothèque d'une part, et le droit étranger et international en ligne d'autre part.

Quant au nombre des **avis de droit** fournis par l'Institut, il est pratiquement le même que l'année dernière (156 contre 159). On peut relever deux aspects intéressants: d'une part, l'envergure notable de certains avis établis pour la Confédération (malgré le nombre stable de demandes) et d'autre part, la sensible hausse de demandes concernant les pays d'Europe centrale et orientale.

# I. LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT

## 1. CONSULTATIONS

L'Institut a reçu 156 demandes d'avis de droit, ce qui représente une légère diminution de 3 unités par rapport à l'année précédente. A ce chiffre s'ajoutent 10 demandes de compléments concernant des avis établis une ou plusieurs années auparavant.

On relèvera que toujours plus de demandes sont posées par le biais du courrier électronique; en soi le support ne jouerait guère de rôle, s'il n'était révélateur du désir du mandant de recevoir une réponse rapide en retour. L'Institut traite toutefois ces demandes selon la procédure usuelle: sauf urgence avérée, un devis est fourni, et si la demande est alors confirmée, l'avis sera établi. A propos des confirmations, on notera que les mandants qui n'acceptent pas le devis sont relativement nombreux – une vingtaine de cas en 2003 –; l'idée, erronée, que l'Institut est un organe de service public dont les prestations seraient gratuites, est encore bien ancrée chez certains.

Plus que par le passé, les avis de droit concernaient cette année une palette très variée d'Etats qui allait de l'Angola au Venezuela en passant notamment par Andorre, les Bahamas, la Birmanie, le Congo (Brazzaville), l'Ethiopie, l'Erythrée, le Ghana, l'Ile Maurice, l'Indonésie, l'Irak, le Kazakhstan, l'Oman, la République Dominicaine ou encore la Somalie. La tendance est ainsi de consulter l'Institut toujours moins pour des pays d'Europe occidentale et toujours plus pour des Etats pour lesquels les tribunaux ou les praticiens ont grand-peine à se procurer des informations fiables, que ce soient des pays d'Europe orientale, d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie. En effet, les statistiques pour 2003 révèlent que:<sup>1</sup>

- A l'exception de l'Allemagne (qui reste stable avec 14 demandes en 2002 et 2003), les pays d'Europe occidentale sont en recul: France (15 contre 20 en 2002), Italie (14 contre 18), Belgique (6 contre 13), Pays-Bas (6 contre 13). En revanche, les pays d'Europe centrale et orientale sont en sensible hausse (43 contre 36, dont 8 concernaient la Russie, 6 la Hongrie et 5 le Kosovo).
- Une classification par ordre juridique recense 39 consultations relatives aux pays de *common law* (dont 11 concer-

On trouvera dans les tableaux 1 à 4 (annexe A) des indications statistiques sur l'origine des demandes juridiques traitées et sur les principaux pays concernés.

<sup>1</sup> Par souci d'homogénéité, les statistiques ne prennent en considération que les demandes reçues en 2003 (autrement dit, ont été laissées de côté les demandes datant de 2002 mais traitées en 2003 ainsi que les avis complémentaires et les mises à jour d'avis rendus les années précédentes).

naient les Etats-Unis) et 19 relatives aux pays de droit musulman (dont 5 concernaient le Maroc).

- En ce qui concerne l'origine des demandes, on relèvera que la structure de la clientèle ne varie guère d'une année à l'autre: plus de la moitié des demandes provient d'avocats ou de notaires. Les consultations émanant de l'étranger sont en croissance (plus d'une dizaine), qu'il s'agisse d'avocats (notamment une étude anglaise et une étude autrichienne), de tribunaux (Allemagne, Autriche et Liechtenstein) ou encore d'organisations internationales (Conseil de l'Europe).
- Enfin, s'agissant des matières traitées, le droit de la famille vient comme de coutume en tête (42), suivi par le droit des successions (25), le droit international privé (22) et le droit pénal (19).

### 1.1. Avis établis à l'intention de la Confédération

Comme chaque année, l'Institut a été appelé à fournir des études comparatives à diverses institutions fédérales. Si leur nombre est stable, on peut relever que trois de ces études furent de très grande envergure: l'Office fédéral de la police a notamment commandité une analyse des instruments de lutte contre le terrorisme et de protection de la sécurité intérieure, et l'Office fédéral de la justice a demandé à l'Institut de fournir deux études comparatives sur les mesures de contraintes lors de renvoi ou d'expulsion ainsi que sur le gouvernement d'entreprise (*corporate governance*).

Une étude sur la répression du hooliganisme dans les manifestations sportives a été établie pour l'Office fédéral de la police; l'Office fédéral des assurances sociales a consulté l'Institut pour des questions relatives à la bigamie au Kosovo et les *protected cell companies* en droit anglo-saxon, et le Département fédéral des affaires étrangères s'est intéressé aux conditions de la répudiation d'une succession en Croatie et à l'adoption (*kafala*) au Maroc.

Quant aux demandes émanant de l'Office fédéral de la justice, elles reflètent, comme toujours, les préoccupations législatives de l'heure; parmi les plus importantes, on citera la destitution des juges de cours suprêmes. Mais on relève aussi des questions ponctuelles liées à des litiges particuliers telle l'assistance aux victimes d'agressions en Slovénie, la faillite en Croatie ou l'adoption d'adultes en Italie.

Enfin, pour le Parlement fédéral, l'Institut s'est penché sur l'indemnisation des victimes de mesures de stérilisations forcées dans les pays qui nous entourent.

➤ Sécurité intérieure  
➤ Mesures de contrainte  
➤ *Corporate governance*

➤ Hooliganisme  
➤ Bigamie  
➤ *Protected cell companies*  
➤ Adoption (*kafala*)

➤ Juges de cours suprêmes  
➤ Adoption d'adultes

➤ Stérilisations forcées

## 1.2. Avis établis pour des autorités cantonales, des avocats et des particuliers

Parmi les sujets originaux qui relèvent de cette catégorie, on mettra en exergue la litispendance en Côte-d'Ivoire, le contrat de transport en Macédoine, l'usure en droit russe, la *cautio iudicatum solvi* au Panama, le contrat d'hébergement d'animaux en Belgique, la demeure du débiteur et la prescription de l'action en inexécution en Bolivie, le conseil légal en Hongrie ou encore le mariage *post-mortem* en France.

➤ Mariage religieux

Plusieurs demandes concernaient la validité de mariages religieux (notamment en Ethiopie et en Turquie) et la responsabilité civile en cas d'accidents de la circulation (Espagne et Pays-Bas).

➤ Poussières d'amiante

Au chapitre des études plus vastes, on relèvera un rapport comparatif sur le délai de prescription pénale dans les pays membres de l'Union européenne (protection des victimes de l'exposition à des poussières d'amiante) et des recherches sur la corruption et l'abus de pouvoir au Kazakhstan, au Nigeria et en Angola.

## 1.3. Avis établis pour des organisations internationales et des institutions étrangères

➤ Conseil de l'Europe

Pour le compte du Conseil de l'Europe (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance), l'Institut a procédé à une mise à jour partielle de son étude de 1997 sur les instruments juridiques destinés à lutter contre le racisme et la discrimination; cette recherche de grande ampleur – en cinq ans les développements ont été partout particulièrement nombreux – concernait l'Albanie, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la France, la Macédoine, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède et la Turquie.

➤ Tribunal de commerce de Vienne  
➤ *International Legal Institute* de La Haye

L'Institut a en outre été consulté à plusieurs reprises par le Tribunal de commerce de Vienne, notamment sur la cession de créances en droit hongrois et sur les conditions mises à la conduite des bateaux à moteur en Italie. Enfin, l'*International Legal Institute* de La Haye lui a demandé un avis sur les régimes matrimoniaux en Somalie.

## 2. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

➤ Bioéthique

2.1. Les 30 et 31 janvier, l'Institut a tenu un colloque sur *Les juges et la bioéthique*, organisé en coopération avec l'Association internationale Droit, Ethique et Science. Ces journées ont

réuni des juges suisses ainsi que des magistrats de Belgique, France, Italie, Pologne, Israël, Canada et Mexique.

**2.2.** Les 12 et 13 février s'est déroulé un colloque organisé par l'Institut sur les jeux en ligne (*Law of Internet Gambling: from national regulation to global solutions*), manifestation dont il faut relever le caractère particulier puisqu'elle était la première à aborder la thématique uniquement sous un angle juridique; ces journées, destinées à évaluer la nécessité, et le cas échéant, le contenu d'un instrument international appelé à réglementer le jeu en ligne, ont réuni près de deux cents participants provenant des cinq continents, avant tout des représentants des autorités nationales de régulation et des dirigeants de l'industrie du jeu. Dans le sillage du colloque, la Commission d'experts chargés de réviser la législation fédérale sur les paris et les loteries a procédé à un *hearing* des experts étrangers le 14 février à l'Institut. On relèvera que ces journées ont richement alimenté la réflexion des juristes de l'Institut dans le cadre du projet de recherche sur le jeu en ligne (cf. I.3).

➤ Jeux en ligne

**2.3.** Le 7 mars a eu lieu la Quinzième journée des professeurs suisses de droit international privé, dont la première partie a traité de *La mise en œuvre en Suisse de la Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption internationale*, et la seconde de *l'European Enforcement Order: Which Perspectives for Europe and Switzerland?* On relèvera, parmi les rapporteurs, la participation de Mme Nerina Boschiero, professeure à l'Université de Milan.

➤ Quinzième journée des professeurs suisses de droit international privé

**2.4.** Le 4 avril, l'Institut a accueilli une table ronde sur *L'indépendance des juridictions internationales*, organisée par M. Jean-François Flauss, professeur de droit international public à l'Université de Lausanne et membre du Conseil de l'Institut.

➤ Indépendance des juridictions internationales

**2.5.** Le 1<sup>er</sup> mai, l'*European Group on Tort Law* ("Tilburg Group") et l'Institut ont conjointement organisé un colloque sur *Tort Law: Harmonisation and Reform Projects in Europe and Switzerland*. M. Pierre Widmer, à ce moment-là encore directeur de l'Institut, y avait invité notamment, parmi d'autres rapporteurs, M. Franz Werro, professeur à l'Université de Fribourg et visiteur de longue date de l'Institut. Les objectifs du Groupe étaient de présenter au public les principes élaborés jusqu'ici et d'en poursuivre les travaux de rédaction.

➤ Tort Law

**2.6.** Le 9 mai s'est déroulée à l'Institut la journée scientifique de la Société suisse de législation sur le thème du *Rôle du droit comparé dans la législation*, présidée par M. Luzius Mader, vice-directeur à l'Office fédéral de la justice. La journée a débuté avec les rapports de MM. Pierre Widmer et Bertil Cottier, respectivement directeur et directeur suppléant de l'Institut; elle s'est poursuivie avec ceux de M. Nicolas Schmitt, collaborateur scientifique à l'Institut du fédéralisme et de

➤ Droit comparé et législation

M. Stephan Breitenmoser, professeur à l'Université de Bâle et ancien visiteur de l'Institut

➤ La nouvelle législation commerciale en Serbie et Monténégro

2.7. Le 12 novembre s'est tenu un colloque sur *La nouvelle législation commerciale en Serbie et Monténégro*; cette journée serbo-monténégro-suisse a été organisée par l'Institut et l'Ambassade de Serbie et Monténégro, et plus précisément avec l'étroite collaboration de Mme Diana Ivosevic, Deuxième secrétaire de l'Ambassade et ancienne boursière de l'Institut. A cette occasion, les liens distendus sinon coupés en raison de la situation politique fortement perturbée de cette région ces dernières années ont pu être renoués. (cf. aussi IV.1.1)

➤ Liberté de l'art

2.8. Les 27 et 28 novembre s'est déroulé un colloque sur *La liberté de l'art et l'indépendance de l'artiste*, conjointement organisé par le Centre du droit de l'art de Genève et l'Institut, avec le soutien de l'Office fédéral de la culture. Ce colloque de réflexion a permis aux experts présents de débattre de la portée constitutionnelle de la liberté de l'art, des mesures d'encouragement à la culture (notamment dans la perspective d'une nouvelle loi fédérale) et des tenants et aboutissants du droit de suite. Parmi les nombreux rapporteurs, on relèvera la participation de M. Johann Friedrich Henschel, ancien vice-président de la Cour constitutionnelle allemande, ainsi que celle d'experts venus de France, des Pays-Bas et d'Israël; du côté de l'Institut, M. Sami Aldeeb, collaborateur scientifique, a présenté un rapport sur *L'art figuratif en droits juif, chrétien et musulman*; enfin, une synthèse finale fut élaborée et présentée par M. Bertil Cottier.

### 3. RECHERCHE

➤ Casinos virtuels

En exécution du mandat de recherche que lui a donné le Conseil en date du 20 octobre 2000 (cf. Rapport annuel 2000, ch. I, point 3), l'Institut est en passe de terminer ses travaux consacrés à la réglementation nationale et internationale des casinos virtuels. L'ouvrage, le premier dans son genre, paraîtra, en langue anglaise, en mars 2004; il réunira des études réalisées par les collaborateurs scientifiques, actuels ou anciens, de l'Institut sur les divers aspects de cette thématique révélatrice des lacunes et des contradictions du droit du cyberspace: l'octroi des licences (M. Alberto Aronovitz), la réglementation transfrontière (Mme Eva Schriever), le cadre juridique européen et mondial (Mme Sophie Gerrooms), les problèmes de droit international privé (M. Andrea Bonomi, professeur à l'Université de Lausanne), l'autorégulation (Mme Nicole Mathé), la protection des joueurs (M. Martin Sychold), la lutte contre le blanchiment d'argent (M. Josef Skala) et la fiscalité (Mme Karen Jeanneret-Druckman). L'introduction, la conclusion et la coordination générale ont été assurées par M. Bertil Cottier et

Mme Béatrice Métraux. Deux contributions extérieures ont été apportées: l'une sur les aspects techniques par le professeur François Grize de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne, l'autre sur le statut des jeux en ligne en Suisse par M. Lars Schlichting, ancien conseiller juridique de la Commission fédérale des jeux.

Toujours dans le cadre de ce projet de recherche, l'Institut a organisé un colloque sur les jeux en ligne les 12 et 13 février 2003. (cf. I.2.2)

➤ Colloque sur les jeux en ligne

#### 4. PUBLICATIONS

Un nouveau titre s'est ajouté à la collection des Publications de l'Institut suisse de droit comparé, celui du volume 46, consacré à des Mélanges en l'honneur de M. Pierre Widmer, *Gastronomie, alimentation et droit*, et publié à l'occasion de son départ à la retraite. Il convient de relever ici que cette publication a vu le jour grâce à la générosité de quelques sponsors et à des dons privés.

➤ Gastronomie, alimentation et droit

La série des Recueils d'avis rendus par l'Institut en est pour l'instant à son 9<sup>ème</sup> cahier paru l'an dernier; les cahiers 10 (Election de droit) et 11 (Droit des sociétés) en cours de préparation pour l'an prochain mettront un terme à la diffusion sur papier de cette publication. Le relais est prévu sous forme électronique sur le site de l'Institut.

➤ Election de droit  
➤ Droit des sociétés

Le Recueil de la jurisprudence de la Cour des Communautés européennes et des Cours suprêmes des Etats parties relative à la Convention de Lugano, édité par l'Office fédéral de la justice et l'Institut depuis 1996 (Vol. I, Year 1992), ne sera plus publié en version papier; il est désormais accessible par voie électronique sur le site de l'Union européenne à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/cj/common/recdoc/convention>.

➤ Convention de Lugano

## II. BIBLIOTHÈQUE

### 1. FAITS MARQUANTS

➤ RERO

➤ OPAC

Les relations avec le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) se sont poursuivies sur la bonne voie durant l'année 2003. Elles ont notamment permis l'aboutissement du projet d'un catalogue en ligne propre à nos collections ([www.isdc.ch/opac](http://www.isdc.ch/opac)). Ce catalogue (OPAC: *Open Public Access Catalogue*) représente un net progrès par rapport à la situation précédente où les documents de l'Institut étaient recensés dans le catalogue RERO ou dans le catalogue du Réseau vaudois uniquement. Le catalogue de l'Institut est opérationnel en trois versions linguistiques et offre une plus grande visibilité des collections de l'Institut, que ce soit pour les utilisateurs locaux ou pour ceux qui se connectent à distance.

Il faut également signaler que l'Institut est désormais très largement représenté dans différentes commissions de travail de RERO: il s'agit tout d'abord du groupe "translittération" qui se consacre aux travaux liés au traitement de langues exotiques, pour lesquelles la bibliothèque de l'Institut est considérée comme site-pilote, mais également de toutes les commissions qui touchent les activités des principaux secteurs de la bibliothèque, à savoir les acquisitions, le catalogage et la gestion des périodiques. Enfin, l'Institut participe également aux travaux de la commission pour l'OPAC chargée d'élaborer les interfaces des catalogues interrogés par les usagers.

Cette reconnaissance de la bibliothèque de l'Institut au sein du RERO a trouvé son expression également au niveau de la gestion du réseau, puisque Mme Jarmila Looks, cheffe de la bibliothèque, a été nommée membre du Conseil exécutif en automne 2003.

➤ IFLA  
➤ OMPI

L'année 2003 a également vu les contacts internationaux s'enrichir de la participation de la cheffe de la bibliothèque au comité "Copyright and other Legal Matters" de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA). Mme Jarmila Looks représente notamment cette fédération aux séances du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI).

## 2. ACQUISITIONS

Une nouvelle version du module acquisitions "Virtua" a été installée début juin; elle a apporté de nombreuses améliorations, notamment une meilleure gestion des comptes. La cheffe de service, Mme Françoise Gilibert, poursuit les efforts entamés l'année dernière dans le cadre de RERO et de SUGOV (*Swiss users' group of VTLS [Virginia Technology Library System]*) en vue d'une nécessaire harmonisation des versions.

➤ Virtua

En collaboration avec le service administratif, le service des acquisitions gère le budget de l'ensemble de la bibliothèque. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses en 2003:

	2003	2002
<b>Montant des dépenses</b>	Fr. 1'136'604	Fr. 1'100'000
Service des acquisitions		
a) Monographies	30 %	28 %
b) Publications en série, feuillets mobiles, CD-ROM	36 %	37 %
Service des périodiques	32 %	33 %
Frais administratifs (transports etc.)	2 %	2 %

Les tableaux suivants montrent la répartition des dépenses au sein du service des acquisitions:

**a) Achats de monographies** (représentent 46% des dépenses du service des acquisitions)

	2003	2002
Nombre de commandes monographiques	3'901 titres	3'299 titres
Prix moyen d'un livre	Fr. 93.67	Fr. 94.73

L'affaiblissement du dollar explique en partie la diminution du prix moyen d'un livre. Cette diminution est liée à une autre raison, celle de la répartition géographique des commandes puisque cette année, les collections des pays de l'Est ainsi que d'Amérique latine, régions où le prix du livre est nettement moins élevé qu'en Occident, ont été revues de façon approfondie.

**b) Ordres permanents** (représentent 54 % des dépenses du service des acquisitions)

	2003	2002
Collections et publications en série	506 titres <sup>2</sup>	520 titres
Publications sur feuillets mobiles	332 titres	319 titres
CD-ROM	17 titres	18 titres

Les dépenses affectées aux achats des grandes suites américaines se sont stabilisées en 2003, ce qui a permis de compléter notre collection par l'achat des *Halsbury's Laws of India*, *Halsbury's Laws of Malaysia* et *Halsbury's Laws of Singapore*. Les publications sur feuillets mobiles pour lesquels il n'y a pas d'ordre permanent ont été systématiquement contrôlées et 15 titres ont pu être rachetés en éditions actualisées.

### 3. CATALOGAGE

Cette année, une partie des problèmes préoccupants depuis la migration de VTLS à Virtua a trouvé une solution. La saisie des caractères spéciaux est devenue moins fastidieuse grâce au logiciel UniHex créé par les soins de RERO avec la collaboration de la bibliothèque de l'Institut. Cet outil convivial et simple à l'utilisation permet de saisir les signes directement, augmentant ainsi l'efficacité du travail.

Les travaux du groupe "translittération" se sont poursuivis sous la présidence de Mme Jarmila Looks. Une consultation des représentants de grandes bibliothèques a notamment eu lieu en vue de la révision des règles de translittération. Celles-ci devraient être compatibles avec les règles des grands réservoirs bibliographiques américains afin de pouvoir profiter de données déjà saisies et disponibles pour simple importation.

	2003	2002
Total des titres catalogués	6462	5029
Nouvelles notices dans Virtua	5282	4551

<sup>2</sup> La différence du nombre de collections provient du fait que les index des grandes collections ne sont plus comptabilisés. Cela ne reflète aucunement une diminution du nombre d'abonnements qui est resté stable.

#### 4. PÉRIODIQUES

Le service des périodiques a encore connu cette année une nette croissance des ressources électroniques dans ses collections.

L'acquisition de périodiques électroniques entamée les deux années précédentes a été poursuivie. La collection de périodiques juridiques en ligne a désormais dépassé les 600 titres. Une partie de ces titres est accessible gratuitement sur Internet à tout usager qui se connecte au site Web de l'Institut, et une autre partie est seulement accessible sur place, dépendant de l'abonnement à la version papier. On peut relever que 2003 pourrait être considéré comme la dernière année où le prix des périodiques électroniques est en général compris dans celui des abonnements papier. En effet, un nombre croissant de titres est désormais disponible uniquement sous forme électronique et nécessite un abonnement payant.

➤ Produits électroniques

Pour compléter son offre en documents électroniques, le service des périodiques a également dévolu une partie de son budget à l'acquisition de produits comme *HeinOnline*. Il s'agit d'une base de données regroupant en texte intégral plus de 600 revues juridiques américaines. Cette base de données permet l'accès à toutes les archives des revues recensées, et ceci depuis le début de leur parution.

Le service des périodiques a poursuivi son assistance documentaire au projet de recherche de l'Institut sur les jeux en ligne (cf. I.3). D'autre part, le service a pu également parfaire sa technique de veille lors du colloque sur le thème de la "Liberté de l'art et indépendance de l'artiste". Cette veille a consisté à fournir avant, pendant et après le colloque une *newsletter* signalant des actualités, des articles de doctrine et d'autres informations utiles. Publication de soutien au colloque, elle a été fort appréciée des participants et pourrait devenir une formule à adopter lors de futures manifestations scientifiques à l'Institut.

➤ Veille documentaire

Total des abonnements papier: 1'743 (2002: 1'750)	
Nouveaux abonnements	27
Abonnements annulés	4
Titres ne paraissant plus	30

Dépenses	2003	2002
Total des dépenses (incl. coûts de reliure à l'ext.)	Fr. 359'713.15	Fr. 357'593

<b>Reliure</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
Dépenses (incl. dans le tableau précédent)	Fr. 29'212.05	Fr. 28'760.55
Prix d'un volume à relier à l'extérieur	Fr. 45.15	Fr. 45.15
Nombre de volumes reliés à l'extérieur	647	637
Nombre de volumes reliés à l'Institut	650	700

<b>Abonnements électroniques <sup>3</sup></b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
Total des titres (à l'exclusion des titres disponibles via les banques de données)	643	540
Titres en libre accès et gratuits	449	368
Titres en accès restreint et payant	194	172

## **5. SERVICES AU PUBLIC: LECTEURS, PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES, FOURNITURE DE DOCUMENTS ET SERVICE DE RÉFÉRENCES**

### **5.1. Lecteurs:**

	<b>2003</b>	<b>2002</b>
Cartes d'accès à la bibliothèque délivrées	109	161
Entrées de lecteurs occasionnels	2'306	2'485

La tendance à la baisse constatée au cours des dernières années se poursuit (tendance générale dans les bibliothèques spécialisées). Elle est compensée par la consultation accrue des ressources électroniques à travers le site Web de l'Institut.

### **5.2. Prêt interbibliothèques:**

Suite à la mise en place du service de prêt entre bibliothèques de RERO, les demandes de prêt d'ouvrages ont fortement augmenté: 275 (dont 237 ont été acceptées) en 2003 contre 92 en 2002; les demandes de photocopies, elles, sont en légère croissance (305 en 2003 contre 298 en 2002).

<sup>3</sup> Les titres électroniques en accès restreint et payant sont en majorité des doubles des titres auxquels l'Institut est abonné sur papier. Le coût de l'édition électronique est généralement inclus dans le coût de l'édition papier, quoique moins systématiquement qu'auparavant.

### 5.3. Fourniture de documents:

Provenance des demandes	2003	2002
Avocats et personnes privées	46	53
Services de la Confédération	14	10
Autorités cantonales	12	14
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>77</b>

Une vingtaine de réponses gratuites ont été fournies à des demandes (une trentaine en 2002) provenant de Suisse et de l'étranger, parvenues à l'Institut via le site Web et concernant soit le droit suisse, soit des renseignements généraux sur le droit étranger.

### 5.4. Service de références:

Au cours de cette année, ce service a répondu à plus de 500 demandes (400 en 2002) émanant des utilisateurs de la bibliothèque et de son site Web. En restant ouvert durant la période estivale, il a pu être utilisé par les nombreux visiteurs étrangers présents. Depuis la rentrée universitaire, l'on assiste à un nombre croissant de demandes provenant principalement du milieu académique (qui représentent à eux seuls près de 70% des utilisateurs) ainsi que des collaborateurs des organisations internationales.

## 6. CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPÉENNE

La fréquentation du Centre s'est poursuivie au même rythme qu'en 2002 mais cette année, les renseignements aux lecteurs ont sensiblement diminué en raison de la facilité d'accès à Internet et du souci de transparence de l'Union européenne. En effet, les documents communautaires sont devenus plus facilement accessibles en ligne, avec moins de restrictions qu'auparavant. Le "Guide à la recherche des documents communautaires", entièrement remis à jour par la responsable du Centre, Mme Inger Eriksson Haider, a aussi permis aux lecteurs de devenir plus autonomes. En revanche, la nature des demandes devient de plus en plus complexe, ce qui requiert davantage de temps pour aider les lecteurs dans leurs recherches.

Nouveaux titres acquis	2003	2002
Monographies <sup>4</sup>	673	359
Périodiques	39	34
Périodiques électroniques	6	3

<sup>4</sup> La forte augmentation des monographies est due au don de M. Pierre Pescatore, ancien juge à la Cour de Justice des Communautés européennes (cf. Rapport annuel 2002, ch. II, point 1).

### III. SITE WEB

➤ Accroissement des visites

Le site Web a connu pendant l'année 2003 un fort accroissement de ses visites. En effet, ces dernières s'élèvent à 181'490 (contre 132'195 en 2002), ce qui représente une augmentation de 37.3%. En moyenne par mois, les visites pour l'année 2003 s'élèvent à 15'124 (contre 11'016 en 2002).

L'analyse des visites permet d'établir la suite des rubriques du site les plus fréquentées, par ordre décroissant:

page principale, bibliothèque, informations générales et domaines d'activités, droit étranger et international en ligne, colloques, Centre de documentation européenne.

Enfin, il faut souligner que de l'ensemble des rubriques du site, ce sont celles de la bibliothèque et du droit étranger et international en ligne qui ont connu l'augmentation de fréquentation la plus marquée durant l'année 2003.

Provenance	Visites 2003
Suisse	54'284
France	8'384
Allemagne	4'645
Italie	4'272
Espagne	2'711
Pays Bas	1'944
Belgique	1'725
Canada:	1'617
Grande-Bretagne	1'241
Pologne	745
Bésil	744
Australie	667
Autriche	578
Mexique	496
Japon	460
Portugal	430
Russie	427

➤ Refonte du site

L'intérêt croissant pour le site Web a conduit l'Institut à entamer un travail d'évaluation et de refonte en profondeur du site.

Dans une première étape, une enquête a été menée auprès des collaborateurs de l'Institut et des utilisateurs externes. L'enquête portait en particulier sur le contenu et le graphisme du site. Il était aussi demandé aux participants de faire des propositions pour son amélioration. Il ressort principalement de l'analyse des résultats que les utilisateurs souhaitent un site plus structuré, une meilleure navigation et un graphisme moins austère.

Dans une deuxième étape, l'ensemble du site a été revu dans sa structure et son contenu. Une partie des travaux a déjà été incorporée dans le site (voir en particulier le droit étranger et international en ligne et certains textes de présentation de l'activité de l'Institut). Les autres modifications du site nécessitent une refonte de son graphisme et une nouvelle présentation des différentes rubriques. La société Arcantel SA, qui a déjà développé le site actuel, a été mandatée pour ces travaux.

## IV. RELATIONS EXTÉRIEURES, BOURSIERS ET SÉJOURS DE RECHERCHE

### 1. RELATIONS AVEC LES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

1.1. Grâce aux contacts renoués lors du colloque serbo-monténégro-suisse en novembre (cf. 1.2.7), l'Institut a rétabli des accords d'échanges de publications avec l'Institut de droit comparé de Belgrade.

➤ Serbie et Monténégro

1.2. Dans le cadre du programme de coopération avec le *Swiss Baltic Net (Fondation Gebert-Rüf)*, le financement de séjours de boursiers baltes à l'Institut a été concrétisé par l'octroi de deux bourses.

➤ Pays baltes

### 2. RELATIONS AVEC D'AUTRES PAYS

2.1. Le 25 février, l'Institut a accueilli M. Maksut Narikbaev, recteur de la *Kazakh Humanitarian Law University*. Cette rencontre a permis d'établir un accord-cadre portant sur l'échange de publications ainsi que sur des propositions de candidatures de jeunes chercheurs du Kazakhstan pour une bourse van Calker.

➤ Kazakhstan

2.2. Le 22 mars, l'Association des avocats suédois pratiquant à l'étranger a été reçue à l'Institut à l'occasion de son assemblée annuelle en présence du Consul de Suède à Lausanne et de la Secrétaire générale du barreau suédois.

➤ Suède

2.3. Le 15 novembre, l'Institut a reçu la visite d'une délégation chinoise du Ministère de la Justice, guidée par M. Harro von Senger, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brigau et expert en droit chinois à l'Institut. Cette rencontre, inscrite dans

➤ Chine

le cadre des contacts avec l'Institut du fédéralisme (cf. IV.4.2), a suscité des commentaires des plus positifs sur la richesse et l'actualité de la collection chinoise.

### 3. RELATIONS AVEC LES FACULTÉS DE DROIT SUISSES

➤ Uni. Fribourg

**3.1.** L'Institut a mis à jour les chapitres concernant le droit comparé, le droit européen et les droits nationaux de la 4<sup>ème</sup> édition de l'ouvrage *La recherche et la rédaction juridiques* de M. Pierre Tercier, professeur à l'Université de Fribourg.

➤ Uni Bâle  
➤ Uni. Lausanne  
➤ Uni. Berne  
➤ Uni. Zurich

**3.2.** Les visites de l'Institut et de sa bibliothèque se sont renouvelées, à l'image de l'année précédente, ainsi ont été reçus:

- le 12 février, les étudiants bâlois de M. Heinrich Koller, professeur et président du Conseil de l'Institut;
- le 13 mars, les étudiants de M. Jean-Pierre Sortais, professeur à l'Université de Lausanne;
- le 29 mars, un groupe d'anciens étudiants de l'Université de Berne;
- le 16 juin, les étudiants de M. Peter Forstmoser, professeur à l'Université de Zurich;
- le 25 juin, les étudiants de M. Ernst Kramer, professeur à l'Université de Bâle;
- le 29 octobre et le 20 novembre, les étudiants de M. Andreas Heinemann, professeur à l'Université de Lausanne (étudiants allemands);
- le 12 novembre, un groupe d'anciens étudiants de l'Université de Bâle, dont M. Hans Dubs, ancien juge fédéral;
- le 17 novembre, les étudiants de M. Roland Bieber, professeur à l'Université de Lausanne (post-grade européen).

### 4. RELATIONS AVEC DIVERSES INSTITUTIONS

➤ Tribunal fédéral

**4.1.** Le 11 février, juges et greffiers du Tribunal fédéral ont visité la bibliothèque, dans le cadre d'un séminaire en droit européen.

➤ *Chinese Academy of Social Sciences*

**4.2.** L'Institut a été appelé à participer à un projet d'assistance juridique à la Chine organisé par l'Institut du fédéralisme et financièrement soutenu par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Les deux Instituts accueilleront respectivement pendant trois mois des "visiting professors" de la *Chinese Academy of Social Sciences, Institute of Law*.

## 5. BOURSIERS

Ont séjourné à l'Institut:

- M. Lasha Bregvadze, "Comparative sociology of law" (thèse de doctorat), 3 mois;
- M. Michail Cvelich, "Regulation of matrimonial property relationships: problems and perspectives" (thèse de doctorat), 2 mois;
- M. Fouad Dib, "La religion et la nationalité dans les codes de nationalité des pays arabes" et "L'arbitrage international et le droit international privé" (préparation de cours de droit, Université de Damas), 1 mois;
- Mme Marion Panizzon, "The status of related treaties in the WTO legal system" (thèse de doctorat), 2 mois;
- M. Yantao Su, "Types de fraude en droit international privé" (thèse de doctorat), 4 mois;
- Mme Monica Szwarc, "Le mécanisme des coopérations renforcées dans l'Union européenne", (thèse de doctorat, 3 mois);
- Mme Ljiljana Zlatojevic, "Politische Partizipation der Ausländer in den Mitgliedstaaten der EU, Schweiz und Norwegen" (thèse de doctorat), 3 mois.

➤ Géorgie

➤ Lituanie

➤ Syrie

➤ Suisse

➤ Chine

➤ Pologne

➤ Serbie

## 6. SÉJOURS DE RECHERCHE

L'Institut a accueilli 44 chercheurs pour des séjours de longue durée: 5 provenaient de Suisse et 39 de l'étranger (en 2002: 65, dont 6 de Suisse et 59 de l'étranger). La récession économique, ainsi que la difficulté croissante des chercheurs à obtenir une bourse de leurs pays respectifs, explique en partie la baisse du nombre de visiteurs en séjour à l'Institut.

➤ 44 chercheurs de 15 pays

Chercheurs de l'étranger	2003
Espagne	13
Italie	11
Allemagne	2
France	2
Grèce	2
Belgique	1
Brésil	1
Croatie	1
Canada	1
Grande-Bretagne	1
Hongrie	1
Nigeria	1
Portugal	1
Serbie	1

## V. CONSEIL ET COMITÉ DE L'INSTITUT

### 1. CONSEIL

Le Conseil s'est réuni en séance ordinaire annuelle le 8 avril. Il y a approuvé le rapport annuel de 2002, les comptes 2002 et le budget 2004.

Il s'est également réuni le 28 mai pour désigner un successeur à M. Pierre Widmer au poste de directeur de l'Institut. Une personnalité étrangère fut choisie, mais celle-ci devait se retirer peu après, faute d'un accord en ce qui concerne le montant du rachat de la caisse de pension. Suite à ce regrettable désistement, Mme Ruth Metzler, cheffe du Département fédéral de justice et police a décidé de suspendre la procédure de nomination pour un temps indéterminé et a nommé le directeur suppléant de l'Institut, M. Bertil Cottier, en qualité de directeur *ad interim*.

### 2. COMITÉ

Le Comité a tenu trois séances (6 février, 8 avril et 11 novembre); les deux premières ont été consacrées à l'évaluation des candidats à la succession de M. Pierre Widmer au poste de directeur de l'Institut. La dernière a sanctionné une révision du règlement d'exploitation du Fonds Schindler lequel alimente en particulier les bourses de l'Institut. Par la même occasion, les membres du Comité ont décidé d'entamer une réflexion approfondie sur le statut futur de l'Institut: il importe en effet de faire coïncider son autonomie juridique avec une réelle autonomie financière.

### 3. DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE JUSTICE ET POLICE

Lors d'une réunion extraordinaire des directeurs d'office du Département, en août, Mme Ruth Metzler a décidé de prendre des mesures d'économie drastiques pour tenter d'enrayer la grave détérioration des finances fédérales: les tâches dites de support (communication, informatique et services financiers) seront désormais assurées directement par de nouvelles unités regroupées au sein du Département, et non plus insérées dans chaque office.

Ces mesures de centralisation ont été contestées par la direction de l'Institut au motif qu'elles portent atteinte à son statut

d'autonomie. Cela dit, la direction est soucieuse d'épargner elle aussi les fonds publics, mais est d'avis que la nature des mesures d'économie à prendre demeurent du ressort exclusif de l'Institut.

## VI. PERSONNEL

### 1. DIRECTION

Le directeur de l'Institut, M. Pierre Widmer, a pris sa retraite le 31 mai 2003, après quatorze années passées à la tête de l'Institut. On ne reviendra pas sur la contribution de M. Pierre Widmer au rayonnement international de l'Institut, son éloge ayant déjà été fait dans le rapport annuel pour 2002.

Comme indiqué sous V.1, il s'est avéré très difficile de lui trouver un successeur; plusieurs personnes ont été pressenties, mais à chaque fois les démarches n'ont pas abouti pour des raisons d'ordre personnel. Dans l'intervalle, la cheffe du Département fédéral de justice et de police, Mme R. Metzler, a nommé M. Bertil Cottier, jusqu'alors directeur suppléant, directeur *ad interim*. Ce dernier a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> juin.

La direction s'est réunie les 7 et 8 septembre afin d'évaluer la communication interne et externe de l'Institut. Elle a été assistée dans cette délicate tâche par un consultant externe, M. Claude Graber. L'objectif était de revisiter les divers instruments d'information et de contacts destinés aux utilisateurs et aux clients de l'Institut afin d'améliorer sa visibilité et d'optimiser les services fournis.

### 2. COLLABORATEURS SCIENTIFIQUES

Mme Eva Schriever, collaboratrice pour le droit allemand, a quitté l'Institut le 30 avril. Pour la remplacer, il a été fait appel à une doctorante bavaroise, Mme Eva Lein, qui est occupée à 80%. En outre, l'Institut a engagé un avocat danois en tant que spécialiste pour les pays nordiques, M. Jacob Jørgensen; il décharge le directeur *ad interim*, M. Bertil Cottier, qui jusqu'alors traitait les demandes d'avis concernant ces pays.

➤ Nouveaux collaborateurs

- > 4 stagiaires-juristes
- > 1 stagiaire-bibliothécaire

### 3. STAGIAIRES

L'Institut a accueilli quatre stagiaires-juristes: du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, un "Referendar" allemand, M. Stefan Petzold; du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet, un doctorant français, M. Alexis Albarian; du 21 juillet au 12 septembre, une étudiante suisse, Mme Coralie Germond; enfin, du 1<sup>er</sup> septembre au 22 décembre – et ce fut une première – un juriste américain, M. Charles Newcomb. Tous quatre se sont déclarés enchantés de l'occasion qui leur a été donnée de se familiariser avec les diverses tâches de l'Institut, en participant à la rédaction d'avis de droit et en collaborant à diverses recherches scientifiques.

De plus, la bibliothèque a accueilli M. Ruben Gomez comme stagiaire du 3 mars au 30 juin.

### 4. COMMISSION DU PERSONNEL

Au rythme d'une séance mensuelle, la commission du personnel, composée de Mmes Béatrice Métraux, collaboratrice scientifique, Elena Dan Grisel et Hanna Wojcik, bibliothécaires, Beatrice Angehrn, secrétaire et M. Alfredo Santos, juriste-informaticien, s'est réunie en 2003 pour:

- élaborer un questionnaire destiné à l'ensemble du personnel et relatif à la transparence et au processus d'évaluation/notation nouvellement mis en place à l'Institut. Fort de 33 questions ayant trait à l'entretien individuel, à la fixation des objectifs, aux relations évalué/évaluateur, ce questionnaire a permis d'établir un premier bilan des nouveaux outils de management du personnel. Le taux de participation global à l'enquête a été de 78.8%. L'ensemble des résultats a montré que l'évaluation 2002 s'est déroulée de manière satisfaisante puisque pour 92% des collaborateurs, les échanges verbaux et l'entretien ont eu lieu dans une ambiance collégiale et sereine. Néanmoins, il faut relever que 38% ont estimé avoir été stressés par l'entretien et son formalisme avant son déroulement.
- traiter avec le service administratif de questions pratiques inhérentes à la vie communautaire.

### 5. EGALITÉ DES CHANCES

En place pendant un peu plus de trois ans en tant que déléguée à l'égalité entre hommes et femmes, Mme Nicole Mathé a désiré quitter cette fonction, qui a été reprise par Mme Annette Donnier-Troehler le 1<sup>er</sup> avril 2003.

Avec l'entrée en vigueur des *Instructions sur l'égalité des chances* du Conseil fédéral le 1<sup>er</sup> mars 2003, la réalisation de l'égalité est désormais une tâche centrale dévolue à la direction de chaque unité administrative; la nomination des délégué(e)s à l'égalité, bien que possible, n'est pas obligatoire pour les offices, à moins que les Départements édictent des directives internes. Indépendamment du projet de directives et cahier des charges communs à l'ensemble des délégué(e)s à l'égalité du DFJP, en élaboration au niveau départemental, la direction de l'Institut a décidé de maintenir cette fonction.

Cette année, l'accent a été mis sur la sensibilisation de tout un chacun aux questions touchant à l'égalité. Ainsi, dans la bibliothèque de la cafétéria, un "coin-égalité" permet à l'ensemble du personnel de prendre connaissance de façon informelle des recherches ou publications liées à cette thématique; quant aux campagnes officiellement lancées par le Bureau fédéral de l'égalité ("Fair-play at home" et "Fair-play at work"), elles ont fait l'objet d'une brève présentation lors de "cafés-égalité" organisés par la déléguée à l'égalité.

## **VII. FINANCES ET ORGANISATION**

### **1. FINANCES**

L'ensemble des crédits disponibles ont été utilisés. Il n'a pas été nécessaire de procéder à des demandes de crédits supplémentaires.

### **2. EXPLOITATION**

Les travaux d'entretien intérieurs et extérieurs du bâtiment, pour les deux étages construits il y a plus de 20 ans, se sont déroulés conformément à la planification.

### **3. INFORMATIQUE**

Le crédit annuel a permis de renouveler le serveur Web, l'ensemble logiciel/matériel destiné aux sauvegardes ainsi que les PC mis à la disposition du public dans la bibliothèque. Une

partie des PC des collaborateurs ont été remplacés ou mis à jour au niveau mémoire.

➤ Sécurité

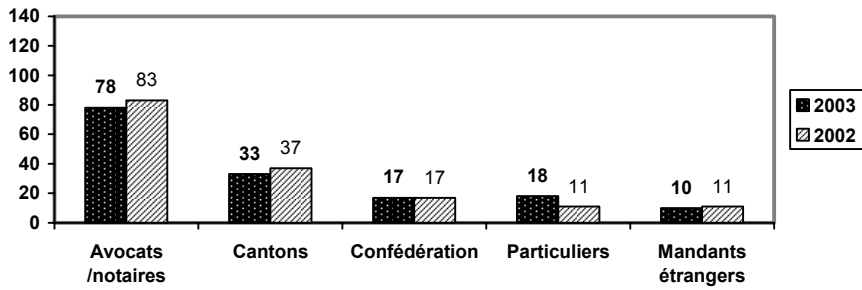
Une vigilance croissante est accordée aux problèmes de sécurité. Dans ce cadre, la collaboration avec le Centre informatique de l'Université de Lausanne (CI-UNIL) s'est intensifiée, une structure de prévention et d'alerte a été mise en place et en outre, un nouveau filtre anti-spam a été installé.

## **ANNEXES**

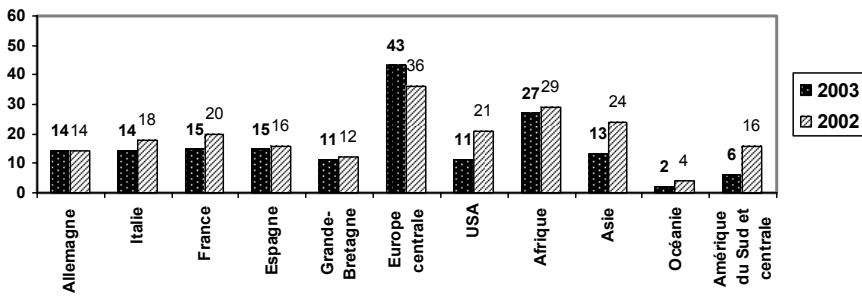
- A) Statistiques des avis de droit 2003**
- B) Activités, publications et enseignements des collaborateurs de l'Institut en 2003**
- C) Membres du Conseil 2001 à 2003**
- D) Liste du personnel de l'Institut**

**A) STATISTIQUES DES AVIS DE DROIT 2003**

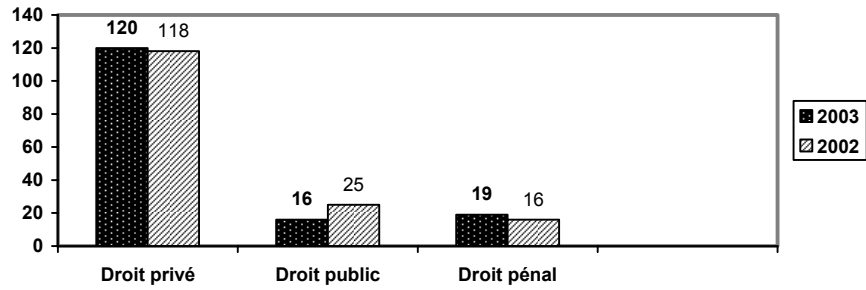
**Mandants**



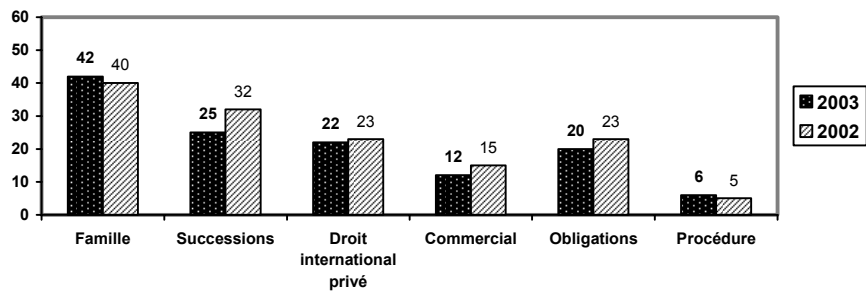
**Pays les plus demandés**



### Domaines juridiques



### Matières du droit privé



## **B) ACTIVITÉS, PUBLICATIONS ET ENSEIGNEMENTS DES COLLABORATEURS DE L'INSTITUT EN 2003**

### **I. CONFÉRENCES, CONGRÈS, ETC.**

#### **M. S. Aldeeb:**

- a donné une conférence au groupe de femmes appelé "les Morgiennes", intitulée *Les musulmans en Occident à l'heure de vérité* (Berne, 23 janvier);
- a donné une conférence à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne intitulée: *Comparaison entre la conception musulmane et la conception occidentale du droit et leur impact sur les minorités* (Lausanne, 2 juin);
- a participé à la journée organisée par l'Église évangélique sur "L'Islam, quel dialogue? Quelle résistance? Quelle mission?". Conférence donnée: *Quelles résistances apporter à certaines revendications musulmanes ?* (13 septembre);
- a donné une conférence intitulée: *La circoncision: débat religieux et médical* (Paris, Clio, 29-30 septembre);
- a participé au Séminaire du 3ème cycle de droit sur "L'abus de droit et le principe de la bonne foi". Conférence donnée: *La dissimulation (taqiyyah) chez les chi'ites et les druzes* (Neuchâtel, 1-3 octobre);
- a participé à la 25ème conférence de l'International Lesbian and Gay Association (ILGA) Europe "European NGO for national and local lesbian, gay, bisexual and transgender (LGBT) groups". Conférence donnée: *Relations sexuelles en droit musulman* (Glasgow, 15-19 octobre);
- a participé au colloque sur "The Shari'ah and its effects on Religious Minorities", organisé par Barnabas Fund (GB). Conférence donnée: *Comparison between Islamic and Western concept of law and its impact on minorities* (Wellington/Nouvelle-Zélande, 22-25 octobre);
- a donné deux conférences dans le cadre du programme pour le certificat "Religions, cultures et communication": *L'abattage rituel et le débat législatif dans les trois grandes religions monothéistes en Suisse et en Occident* et *Circoncision masculine et féminine* (Genève, Université, 31 octobre);
- a participé au colloque de l'Institut sur la "Liberté de l'art et l'indépendance de l'artiste". Conférence donnée: *L'art figuratif en droits juif, chrétien et musulman* (Lausanne, 27-28 novembre).

#### **M. A. Aronovitz:**

- dans le cadre du projet de recherche de l'Institut sur les casinos sur Internet, a participé au colloque "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" et donné une conférence intitulée: *Around the Globe on a Roulette Wheel: a global survey of existing regulatory systems, policies and practices* (Lausanne, 12 février);
- a donné une conférence intitulée *Le jeu sur Internet: questions légales et solutions adoptées par les différentes juridictions* à l'Université de Montevideo. La conférence fut suivie par une discussion avec la participation des directeurs de l'Office national de loteries et jeux de hasard de l'Uruguay (Montevideo, Faculté de droit, groupe de travail sur les nouvelles technologies, 2 octobre).

#### **M. B. Cottier:**

- a organisé, introduit et conclu le colloque de l'Institut sur le jeu en ligne "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" (Lausanne, 12-14 février);
- a fait un exposé intitulé *Justice et Médias* dans le cadre du congrès annuel de l'Institut International du Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises (IDEF) sur "Justice et Droits de l'Homme"; à cette occasion, il a été élu au Comité directeur de l'IDEF (Paris, 7 mars);

- a fait une conférence sur l'apport du droit comparé dans le cadre de l'élaboration de loi fédérale sur la transparence dans le cadre d'une journée d'études de la Société suisse de législation sur le rôle du droit comparé dans le processus législatif (Lausanne, 9 mai);
- a co-organisé la cinquième journée d'étude "Tecnologia e Diritto" consacrée à la protection de la vie privée dans l'entreprise et a fait un exposé comparatif sur *Privacy e sorveglianza sul posto di lavoro* (Bellinzona, 20 mai);
- a donné une conférence sur *Transnational strategies to fight cyberhate* dans le cadre d'un symposium organisé par l'International network against cyber hate (Mayence, 25 octobre);
- a présenté un exposé sur *Le juriste suisse au défi du cyberspace ou la difficile mise en œuvre de nos règles nationales dans un univers sans frontières* dans le cadre des cours de formation continue des magistrats et avocats neuchâtelois (Neuchâtel, 4 novembre);
- a co-organisé le colloque de l'Institut sur la "Liberté de l'art et l'indépendance de l'artiste" et présenté le rapport de synthèse de cette manifestation (Lausanne, 27-28 novembre);
- a été élu membre de la Commission fédérale de la consommation 2004-2007 (Berne, 18 décembre).

**Mme A. Donnier-Troehler:**

- a participé à la Journée de droit européen organisée par l'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg sur le thème de "Droit à l'égalité entre femmes et hommes en Suisse et dans l'UE – Convergences et divergences" (Fribourg, 8 mai).

**Mme I. Eriksson Haider:**

- a participé à la 12ème conférence annuelle de "European Information Association" sur le thème de "Surviving EU information: strategies & skills for success" (Cambridge, 31 mars-1<sup>er</sup> avril).

**Mme S. Geeroms:**

- dans le cadre du projet de recherche de l'Institut sur les casinos sur Internet, a participé au colloque "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" et donné une conférence intitulée *Regulation through international instruments – the World Trade Organisation's approach* (Lausanne, 12 février);
- a participé à la Völkerrechtstagung (Direktion für Völkerrecht) (Berne, 4 novembre);
- a participé à la conférence organisée par l'Académie de Droit Européen de Trèves (ERA) et l'Université de Paris 1 sur "Les conflits de lois et le système juridique communautaire" (Paris, 17-18 novembre);
- a été désignée comme experte en droit international pénal et en droit humanitaire pour la Cour pénale internationale à La Haye.

**Mme J. Looks:**

- a participé aux séances du "Committee on Copyright and Other Legal Matters" tenues dans le cadre du Congrès annuel de l'International Federation of Library Association and Institutions (IFLA) (Berlin, 3-6 août);
- a participé aux réunions du Board of Directors et au Congrès annuel de l'International Association of Law Libraries (IALL) (Cape Town, 18-27 septembre).

**Mme N. Mathé:**

- a participé à la journée d'étude "Le droit des successions en Europe" organisée par le Centre de droit comparé, de droit européen et de législations étrangers (CDCE) (Lausanne, 21 février);

- a participé à la conférence "Le rôle de l'Avocat général à la Cour de justice des CE" de Mme Christine Stix-Hackl, organisée par le Centre d'études juridiques européennes (CEJE) en collaboration avec l'Association suisse pour le droit européen (ASDE) (Genève, 24 avril);
- a participé au Congrès de l'Europäisches Forum Alpbach "EU-Zukunftskonvent" (Alpbach-Tirol/Autriche, 18-20 mai);
- a participé à la conférence "La surveillance d'Internet et du courrier électronique au lieu de travail" du Préposé fédéral à la protection des données (Lausanne, 18 juin).

**Mme B. Métraux:**

- a donné une conférence à l'Université de Lausanne dans le cadre du Troisième cycle romand d'informatique consacré à la criminalité informatique, en abordant la problématique juridique des paradis digitaux (Lausanne, 4 avril);
- a présenté et exposé à l'Office fédéral de la justice un avis de droit comparatif relatif à l'usage de la contrainte par les polices européennes (Berne, 25 novembre);
- a participé à un colloque sur les droits allemands et français des obligations alimentaires organisé par l'Académie de Droit Européen de Trèves (ERA) (Mayence, 26 septembre).

**M. G.P. Romano:**

- a participé à la conférence organisée par l'Académie de Droit Européen de Trèves (ERA) et l'Université de Paris 1 sur "Les conflits de lois et le système juridique communautaire" (Paris, 17-18 novembre).

**Mme E. Schriever:**

- dans le cadre du projet de recherche de l'Institut sur les casinos sur Internet, a participé au colloque "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" et donné une conférence intitulée *Conflict and coordination between diverse regulatory environments* (Lausanne, 13 février);

**Mme Ch. Serkis:**

- a participé à un séminaire de formation continue sur "L'art de faire bonne impression (plaquettes, catalogues et autres publications)" proposé par l'Université de Lausanne (Lausanne, 13 et 14 mai).

**M. M. Sychold:**

- dans le cadre du projet de recherche de l'Institut sur les casinos sur Internet, a participé au colloque "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" et donné une conférence intitulée *National Player Protection Standards: potential barrier to cross-border operation and regulation* (Lausanne, 13 février);
- a donné une conférence intitulée *Addressing Regulatory Conflict* dans le cadre du colloque "Rising to the Challenge: the Use and Regulation of Payment Systems in Online and Mobile Gambling" organisé par World Online Gambling Law Report (Hampshire/Angleterre, 6 juin);
- a donné une conférence d'introduction au droit des contrats en *common law* dans le cadre du cours du Prof. A. Bonomi intitulé "Droit Comparé, partie générale", à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne (semestre d'été 2003);
- a donné une conférence intitulée *How to Deal with British and American Lawyers* dans le cadre du cours de droit du Prof. B. Cottier aux étudiants du Executive Master of Science in Communications Management (Lugano, 19 septembre);
- a donné une conférence intitulée *Problem Gambling and Player Protection Deficiencies on the Internet: International Legal and Regulatory Solutions* dans le cadre du colloque "Discovery 2003" organisé par le Responsible Gambling Council of Ontario (Toronto, 22 septembre).

**M. H. von Senger:**

- a donné une conférence sur *Die 36 Strategeme der Chinesen im Gesamtüberblick*, dans le cadre du "Generalstabslehrgang GLG II/03" (Soleure, 7 mars) et dans le cadre du "Stabslehrgang SLG II/03" (Lucerne, 24 octobre);
- a participé à la séance "Evaluation des Instituts für Nationale Entwicklung der Nationalen Taiwan Universität" (Taipeh/Taiwan, 26-27 mars);
- a donné une interview en chinois sur les stratagèmes, (Radio News 98, Taipeh, 4 avril);
- a donné une conférence sur *Traditional and Contemporary Challenges to the Rule of Law in the People's Republic of China* dans le cadre du International Symposium on China's Traditions: "Wings or shackles for China's Modernization" (Vienne/Autriche, 2 juin);
- a donné une conférence sur *36 Strategeme*, organisée par l'"Institut für Sprachwissenschaft der Universität Bern" et "Verein Freundschaft mit China" (Berne, 27 juin);
- a participé au "Wissenschaftsmarkt der Universität Freiburg i. Br." et y a organisé: *Orientalisches Seminar: Kaleidoskop der Freiburger Sinologie* (Fribourg-en-B., 27-28 juin);
- a donné une interview sur *Die Chinesen und ihre Kunst der List* (Sendereihe "Campus", SWR [Südwestrundfunk] 2, 28 juin);
- a donné une conférence sur *Die Listen der Chinesen* dans le cadre du lunch du Rotary-Club Zürich-Limmattal (Schlieren, 13 août);
- a donné une conférence sur *Chinesische Strategemkunde für aufgeklärte Europäer(innen) – wozu ?* dans le cadre du Symposium international "List in Ost und West" (Schöppenstedt, Till Eulenspiegel-Museum, 19 septembre);
- a donné une interview sur *Weisheit und List* à Madame Angela Elis (ZDF /3Sat, Sendezentrum 2); l'émission Télé "Weisheit und List" a été diffusée par 3Sat (nano, 24 septembre), WDR (25 septembre), MDR (25 septembre), RBB Berlin (25 et 26 septembre), Bralpha (25 septembre);
- a participé à "Dangdai Deguo Mingzhu Bian-Wei-Hui/Bianjibu di-wu ci Gongzuo Huiyi (5. Arbeitssitzung des Übersetzungsausschusses/der Redaktion der Repräsentativen Deutschen Rechtsliteratur der Gegenwart)" (Beijing, Xiangshan [Dufthügel], 6-8 octobre);
- a donné une conférence sur *Einführung in das chinesische Recht* dans le cadre de "Forum: Chinesisches Recht / Chinesisches Rechtssystem und –entwicklung, praktische Rechtsanwendung" (Vienne/Autriche, Akademie für Recht und Steuern, 11 novembre);
- a donné une conférence sur les *36 Stratagèmes chinois* au Club Kiwanis (Fribourg-en-B., 8 décembre).

**M. P. Widmer (janvier – mai):**

- a dirigé le colloque "Les juges et la bioéthique", organisé en collaboration avec l'Association Internationale Droit, Ethique et Science (Lausanne, 30-31 janvier);
- a participé au colloque international sur "Law of Internet Gambling: From National Regulation to Global Solutions" et y a prononcé une allocution de bienvenue lors du dîner de gala offert au participants (Lausanne, 13-15 février);
- a participé au Colloque international organisé par Munich Re et l'ECTIL (European Centre of Tort and Insurance Law) sur "Liability for Acts of Terrorism" (Munich, 27 – 28 février) et à une réunion du Comité de rédaction pour les "Principles of European Tort Law" du European Group on Tort Law [Tilburg-Group] (Munich, 1-3 mars);
- a donné une conférence sur *La responsabilité de l'entreprise de lege ferenda* dans le cadre de la Journée d'étude sur "La responsabilité dans l'entreprise" organisée par le CEDIDAC (Centre du droit de l'entreprise) (Lausanne, 19 mars);

- a participé à la séance ordinaire du Comité scientifique du 3<sup>e</sup> Cycle Romand de Droit (Lausanne, 26 mars);
- a présidé la 2<sup>e</sup> Conférence annuelle du Centre européen du droit de la responsabilité civile et des assurances [ECTIL] (Vienne/Autriche, 25-26 avril);
- a accueilli à l'Institut le European Group on Tort Law [Tilburg-Group] pour une session ordinaire consacrée à l'élaboration du projet de "Principles of European Tort Law" [<http://civil.udg.es/tort/Principles/index.htm>] (Lausanne, 1-3 mai);
- a accueilli les participants à la Journée annuelle de la Société suisse de législation et y a présenté un exposé sur *Rechtsvergleichung und Gesetzgebung* (Lausanne, 9 mai);
- a participé au 15. Österreichischer Juristentag et y a présenté un co-rapport sur *Ersatz ideeller Schäden aus schweizerischer und rechtsvergleichender Perspektive* (Innsbruck, 20-22 mai);
- a participé à la 82<sup>e</sup> session du Conseil de direction de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) (Rome, 26-28 mai).

## II. PUBLICATIONS

### M. S. Aldeeb:

- "Interdits alimentaires et abattage rituel chez les musulmans" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 349-363.
- *Khitan al-dhukour wal-inath 'ind al-yahud wal-masihyyin wal-muslimin: al-jadal al-dini, wal-tibbi, wal-ijtima'i wal-qanuni*, Beit-Jala, Collection Olive Branch, 2003, 250 p. (La circoncision masculine et féminine chez les juifs, les chrétiens et les musulmans: le débat religieux, médical, social et juridique).
- *Circoncision: Le complot du silence*, L'Harmattan, Paris, 2003, 244 p.
- "Faux débat sur l'abattage rituel en Occident: ignorance des normes juives et musulmanes, le cas de la Suisse", in: *Revue de droit suisse*, 2/2003, pp. 247-267.
- *Mariages entre partenaires suisses et musulmans: connaître et prévenir les conflits*, 4<sup>e</sup> édition, Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 2003, 60 p.
- *Ehen zwischen schweizerischen und muslimischen Partnern: Konflikte erkennen und ihnen vorbeugen*, 4. Auflage, übersetzt von Beatrice Angehrn, 2003, 64 p.
- "L'art figuratif en droit musulman: passé, présent et avenir", in: *Passerelles*, no 26, 14<sup>e</sup>ème année, 2003, pp. 15-43.
- *Mu'amarat al-samt: Khitan al-dhukour wal-inath 'ind al-yahud wal-masihyyin wal-muslimin: al-jadal al-dini, wal-tibbi, wal-ijtima'i wal-qanuni*, Dar al-Awael, Damas, 2003, 512 p. (Le complot du silence: la circoncision masculine et féminine chez les juifs, les chrétiens et les musulmans. Le débat religieux, médical, social et juridique).
- *Al-tamyiz did ghayr al-yahud fi Isra'il massihyyin kanu am muslimin*, Dar al-Awael, Damas, 2003, 112 p. (Discrimination contre les non-juifs en Israël tant chrétiens que musulmans).

### M. A. Aronovitz:

- éditeur du livre *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, 510 p.
- "Inter gastros silent jus? ou Existe-t-il un droit de la gastronomie et de l'alimentation?" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 15-19.

**M. B. Cottier:**

- "Loi fédérale sur la transparence: deux pas en avant, un en arrière", in *Medialex 2003*, p. 9s.
- "Heurs et malheurs de la publicité pour les boissons alcoolisées à la radio et à la télévision" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, p. 427s.
- Commentaires d'une décision de l'Autorité indépendante de plaintes en matière de radio-télévision sur la satire religieuse et d'un jugement du Tribunal administratif de Genève sur la loi cantonale sur la transparence in: *Medialex 2003*, p. 181s et 219s.
- "L'apport du droit comparé dans la procédure législative: l'exemple de la loi fédérale sur la transparence" in *LeGes-Législation et Evaluation 2003/3*, p. 19ss.

**Mme E. Dan Grisel:**

- "Soft law des manières de table" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp.59-74.

**Mme A. Donnier-Troehler:**

- "Ogres, loup-garous et autres hors-la-loi alimentaires de l'imaginaire occidental. Essai de lecture anthropologique" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 365-373.

**Mme I. Eriksson Haider:**

- "Préservation du patrimoine gastronomique gustatif, bel effort de l'Union européenne, évolution de la législation communautaire relative aux aliments de qualité" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 179-195.

**Mme S. Geeroms:**

- "The Structure of the Belgian Legal System" in: *Rapports Belges au Congrès de l'Académie Internationale de Droit comparé à Brisbane*, 2002, pp. 23-43.
- *idem* in: *La Structure des systèmes juridiques*, eds. Olivier Moréteau et Jacques Vanderlinden, Bruylant, 2003, pp.153-175.
- "Comparative Law and Legal Translation: Why the Terms Cassation, Revision and Appeal Should not Be Translated", 50 Am. J. Comp. L. 201-228 (2002).
- *Foreign Law in Civil Litigation: A Comparative and Functional Analysis* (thèse de doctorat), Oxford Private International Law Series, Oxford University Press, 2004, 415 p.

**Mme J. Looks:**

- "Ladies first ? De l'égalité des sexes face à la nourriture" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 37s.

**Mme B. Métraux:**

- "Agriculture suisse, questions choisies d'une catastrophe annoncée", in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 301s.

**Mme E. Schriever / M. A. Bonomi:**

- "Europarecht à la carte. Das reichhaltige Menü der Rechtsprechung des Europäischen Gerichtshofes im Bereich Lebensmittel" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 85s.

#### M. H. von Senger:

- *Strategeme*, Band 1, 12ème édition, Scherz Verlag, Bern/Wien/München 2003.
- *Die List*, 4ème édition, Suhrkamp Verlag, Frankfurt a.M. 2003.
- "Menschenrechte" in: *Das grosse China-Lexikon – Eine Veröffentlichung des Instituts für Asienkunde Hamburg*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft / Primus Verlag, Darmstadt 2003, S. 489-492.
- "Rechtspflege" in: *Das grosse China-Lexikon – Eine Veröffentlichung des Instituts für Asienkunde Hamburg*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft / Primus Verlag, Darmstadt 2003, S. 609-612.
- "Zensur" in: *Das grosse China-Lexikon – Eine Veröffentlichung des Instituts für Asienkunde Hamburg*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft / Primus Verlag, Darmstadt 2003, S. 880-882.
- "Ostasiatische Sicht: Menschenrechte im Clinch" in: Denise Buser; Felix Hafner; Béatrice Speiser; Barbara Werner (Hrsg.): *Menschenrechte konkret – Die Rolle der lokalen NGOs*, Basel 2003, S. 97-113.
- "Wie man Lukullus zu bändigen versucht und andere Fragen des Lebensmittelrechts in der Volksrepublik China" in: *Kochkunst, Ernährung und Recht – Festschrift zu Ehren von Pierre Widmer / Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zürich 2003, S. 325 ff.
- "Der vergessene Artikel 11" in: Manfred Dietrich; Oswald Loretz (Hrsg.): *Alter Orient und Altes Testament – Veröffentlichungen zur Kultur und Geschichte des Alten Orients und des Alten Testaments*, Band 274: Festschrift für Burkhard Kienast, Ugarit Verlag, Münster 2003, S. 519-526.
- "Jiangdong Shao and Eva Drewes (eds.): Chinesisches Zivil- und Wirtschaftsrecht. Ausgewählte Rechtsgebiete, dargestellt im Vergleich zum deutschen Recht (Book Review)" in: *China Information*, Leiden, Vol. XVII, No. 1 (2003), S. 144-145.
- "Von Willerzell nach Zellwiler" in: *Einsiedler Anzeiger*, 2. Mai 2003, S. 12.
- "Chinesisch-Spaziergang durch Einsiedeln: Ferner Osten für einmal nah" in: *Einsiedler Anzeiger*, 23. Mai 2003, S. 3.
- "Chinesisch-Spaziergang durch Einsiedeln" in: *Schweiz-China – Informationsorgan der Schweizerisch-Chinesischen Gesellschaft*, Basel Nr. 3, November 2003, S. 6-7.
- "Reconsideration of Confucius in the People's Republic of China?" in: Cheu Hock-Tong (Hrsg.): *Confucianism in Chinese Culture*, Pelanduk Publications, Subang Jaya, Malaysia, 2000, S. 93-112.
- "Traditional and Contemporary Challenges to the Rule of Law" in: Gerd Kaminski (Hrsg.): *China's Tradition: Wings or Shackles for China's Modernization*, Wien 2003, S. 75-83.
- Interview: Ping Mei Gong Yi ‚An Du Chencang‘ Tan Ouzhouren ‚Jimang - Sheng Yalü tan Zhongguo Zhimou Toutou Shi Dao (Er betrachtet den US-Angriff auf den Irak [als Anwendung des Strategems ‚Heimlich nach Chencang marschieren‘] und beklagt die ‚Listenblindheit‘ von Europäern – Harro von Senger plaudert über die chinesische Listkündigkeit – logisch und überzeugend), in: Mingsheng Bao (Volkswohlfahrtszeitung), Taipeh, 31. März 2003, S. A6.
- Interview: Professor Listig, in: *Brand Eins – WirtschaftsMagazin*, Hamburg, Heft 03 April 2003, S. 104-107.
- Interview: Die Lust an der List kann Ihnen neue Perspektiven eröffnen, in: *piazza – Die Zeitschrift für die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Zürich Schweiz*, Nr. 3, Juni 2003, S. 16-17.
- Interview: Le plaisir de la ruse peut vous ouvrir de nouvelles perspectives, in: *Piazza – La Revue des collaborateurs de la Zurich Suisse*, No 3, juin 2003, p. 16-17.

**M. J. Skala:**

- "Trademark or Appellation of Origin (case Budweiser)" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, Zurich, 2003, pp. 441-454.
- *Constitutional Law of European Union* (co-author), Dobra Voda - Czech Republic (published in Czech) 2003, 939 p.

**M. M. Sychold:**

- "Giving ground on 'grass': Cannabis Cultivation, Consumption and the Conventions" in: *Alimentation, gastronomie et droit - Mélanges en l'honneur de Pierre Widmer*, Publications de l'ISDC vol. 46, Schulthess, 2003, Zurich, p. 493s.

**M. P. Widmer:**

- "Reform und Vereinheitlichung des Haftpflichtrechts auf schweizerischer und europäischer Ebene", in: R. Zimmermann (Hrsg.) *Grundstrukturen des Europäischen Deliktsrechts*, Arbeiten zur Rechtsvergleichung, Schriftenreihe der Gesellschaft für Rechtsvergleichung, Band 204, Baden-Baden 2003, S. 147 ff.
- "Bodenhaftung" in: *Aktuelle Aspekte des Schuld und Sachenrechts, Festschrift für Heinz Rey*, Zürich 2003, S. 343 ff.
- "Liability for Damage Caused by Others under Swiss Law" in: J. Spier (ed.), *Unification of Tort Law: Liability for Damages Caused by Others*, Den Haag/London/New York 2003, S. 259 ff.

### III. ENSEIGNEMENTS

**M. A. Aronovitz:**

- Cours à la faculté de droit de l'Université de Tel-Aviv intitulé: *International investments: their protection from State intervention* (15 décembre 2003-14 janvier 2004).

**M. B. Cottier:**

- Droit de la communication I et II, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne (semestres d'hiver et d'été).
- Droit comparé, Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Savoie (semestres d'hiver et d'été).
- Droit de l'audiovisuel et du multimédia, Facultés de droit des Universités de Genève et Lausanne (semestre d'été).

**Mme J. Looks:**

- Cours sur le droit d'auteur dans le cadre de la Formation continue organisée par l'Université de Fribourg et Genève (Certificat en gestion de documentation et bibliothèque).
- Cours de droit à la Haute école de gestion (HEG), filière information et documentation.

**Mme N. Mathé:**

- Kurs aus Europarecht: Gleichberechtigung zwischen Frauen und Männern im Recht der Europäischen Union, Faculté de droit de l'Université de Vienne (semestre d'hiver 2002/03 et semestre d'été 2003).

**M. H. von Senger:**

- Die List in der Wirtschaft III, interdisziplinäres sinologisch-wirtschaftliches Seminar (mit 2 Dozenten der Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät Kammerer, Schauenberg), Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät der Universität Freiburg i.Br. (Sommersemester 2003).
- Einführung in die chinesische Sprache und Kultur II, Vorlesung, gehalten an der Philosophischen Fakultät II der Universität Freiburg i.Br. (Sommersemester 2003).
- Einführung in die chinesische Sprache und Kultur I, Vorlesung, gehalten an der Philosophischen Fakultät II der Universität Freiburg i.Br. (Wintersemester 2003/04).
- Einführung in die Sinologie, Proseminar, durchgeführt an der Philosophischen Fakultät II der Universität Freiburg i.Br. (Wintersemester 2003/04).
- Vom Reispapf zum Luxusmahl, vom Wildgemüse zum Gentech-Food: Nahrungsprobleme in der VR China, Hauptseminar, durchgeführt an der Philosophischen Fakultät II der Universität Freiburg i.Br. (Wintersemester 2003/04).
- Die Volksrepublik China und die Menschenrechte II, Vorlesung, Universität Zürich, (Sommersemester 2003).
- Einführung in die Rechtsinstitutionen der Volksrepublik China I, Universität Zürich, (Wintersemester 2003/04).

**M. J. Skala:**

- Human Rights Course, Law Faculty, University of West Bohemia, Pilsen, République tchèque (semestre d'été 2003).

**M. M. Sychold:**

- Cours d'introduction aux pays du Common Law et aux aspects commerciaux de la Common Law, intitulé "Legal and Commercial Relations with Britain and the Commonwealth", à la Faculté de droit de l'Université de Bielefeld, Allemagne (semestre d'été 2003).

**M. P. Widmer:**

- Lecture et discussion d'Arrêts du Tribunal fédéral rédigés en langue originale française, Université de Zurich (semestre d'hiver).

## **MEMBRES DU CONSEIL 2001 À 2003**

**(mise à jour 2.5.2003)**

**BALDI Marino**, Mitglied der Geschäftsleitung, Staatssekretariat für Wirtschaft, 3003 Bern

**FLAUSS Jean-François**, Professeur Université de Lausanne, IEDI, 1015 Lausanne

**HALDY Jacques**, Avocat, Professeur à l'EPFL, Case postale 3473, 1002 Lausanne

**HAUSHEER Heinz**, Professor Universität Bern, Zivilistisches Seminar, 3012 Bern

**JAMETTI GREINER Monique**, Vice-directrice, Office fédéral de la justice, 3003 Berne

**KLETT Kathrin**, Bundesrichterin, Bundesgericht, 1014 Lausanne

**KOLLER Alfred**, Professor Universität St. Gallen, Rechtswissenschaftl. Abt.,  
9000 St. Gallen

**KOLLER Heinrich\***, Président du Conseil ISDC, Directeur de l'Office fédéral de la justice  
3003 Berne

**KÜNZI Jacqueline**, Sektionschefin Rechtsdienst II, Eidg. Finanzverwaltung, 3003 Berne

**MICHEL Nicolas\***, Directeur, Direction du droit international public, 3003 Berne

**MÜLLER Peter Alexander**, a. Juge fédéral, 1950 Sion

**PLETSCHER Thomas**, Mitglied der Geschäftsleitung, economiesuisse, 8032 Zürich

**RASCHÈR Andrea F. G.**, Leiter Recht und Internationales, Bundesamt für Kultur,  
3003 Bern

**SCHMID Jörg**, Professor Universität Luzern, Rechtswissenschaftliche Fakultät,  
6003 Luzern

**SCHWENZER Ingeborg\***, Professorin Universität Basel, Institut für Rechtswissenschaft,  
4056 Basel

**SIEHR Kurt**, Professor Universität Zürich, Centrum für IPR, 8001 Zürich

**STOFFEL Walter\***, Professeur Université Fribourg, Faculté de droit, 1700 Fribourg

**THEVENOZ Luc\***, Professeur Université de Genève, Directeur du Centre d'études juridiques européennes, 1211 Genève 4

**WESSNER Pierre**, Professeur Université de Neuchâtel, Faculté de droit et des sciences économiques, 2000 Neuchâtel

\* Membres du Comité

## LISTE DU PERSONNEL DE L'INSTITUT

(état au 31.12.03)

### **Direction**

Cottier Bertil, *directeur ad interim*  
Looks Jarka, *sous-directrice et cheffe de la bibliothèque*

### **Juristes**

Aldeeb Sami / *droits musulman & arabe*  
Aronovitz Alberto / *droits ibériques & droit israélien*  
Geeroms Sofie / *droits belge & néerlandais et droit international privé*  
Jeanneret-Druckman Karen / *droits américains & des pays de Common Law*  
Jørgensen Jacob / *droits scandinaves*  
Lein Eva / *droit allemand & droit européen*  
Mathé Nicole / *droits germanophones & droit européen*  
Métraux Béatrice / *droits francophones*  
Romano Gian Paolo / *droit italien et droit international privé*  
Skala Josef / *droits d'Europe centrale & orientale*  
Sychoold Martin / *droits anglophones & des pays de Common Law*

### **Bibliothèque**

Burkhard Eveline, *bibliothécaire*  
Christiansen Caroline, *bibliothécaire responsable du service des périodiques*  
Dan Grisel Elena, *bibliothécaire*  
Diallo-Haldimann Maywenn, *bibliothécaire*  
Eriksson Inger, *bibliothécaire responsable du Centre de documentation européenne*  
Gilibert Françoise, *bibliothécaire responsable du service des acquisitions*  
Guex Turid, *bibliothécaire*  
Saieb Sadri, *bibliothécaire*  
Santos Alfredo, *juriste / Webmaster*  
Schmutz Hubert, *bibliothécaire*  
Tang Weiling, *bibliothécaire*  
Vivien Souad, *bibliothécaire*  
Wojcik Hanna, *bibliothécaire responsable du service du catalogage*

### **Communication**

Serkis Christiane, *adjointe à la communication*

### **Administration**

Chapuis François, *responsable finances & ressources humaines*  
Koch Ulrich, *spécialiste finances*  
Risse Catherine, *secrétaire*

### **Secrétariat**

Angehern Beatrice, *secrétaire*  
Donnier Annette, *secrétaire*  
Lanz Mari-Gracia, *secrétaire*

### **Informatique**

Do-Spitteler Martine, *responsable informatique & secrétaire*  
Rey Dominique, *assistant en informatique*

### **Atelier reliure / Exploitation**

Bossy Jean-Marc, *responsable technique*  
Genoud Christophe, *spécialiste technique*



